

Conditions d'acceptation Métaux (ferrailles)

Sont autorisés :

- ✓ Le fer et les métaux (cuivre, aluminium, inox, câbles, etc.)
- ✓ Les métaux zingués/galvanisés
- ✓ La fonte
- ✓ Les pièces mécaniques (en métal)
- ✓ Les récipients métalliques vides — uniquement lorsqu'ils sont complètement vides, rincés ou raclés (sans bouchons/couvercles)
- ✓ Les objets métalliques tels que vélos, tôles de bardage, profilés, mobilier

NE sont PAS autorisés :

- x Les déchets de construction et de démolition
- x Les réfrigérateurs / congélateurs
- x Les appareils électroniques
- x L'amiante
- x Les récipients sous pression tels que bonbonnes de gaz, cuves à combustible et cuves à LPG
- x Les récipients fermés et autres matériels de conditionnement dont le contenu ne peut être contrôlé
- x Les déchets dangereux, produits chimiques, explosifs, etc.
- x Les condensateurs et transformateurs (PCB)
- x Les autres déchets tels que papier, déchets résiduels, bois, terre, etc.